

REMORQUE BÂCHÉE, NATURE PRÉSERVÉE !

Une remorque bien bâchée, c'est tout bénéfique pour la nature et la sécurité !

Conduire ses déchets au parc à conteneurs avec une remorque n'est pas sans risques ...

S'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature et salir l'environnement.

Vous l'avez compris, ne fleurissons pas les bords de route avec nos ordures !

Au niveau de la sécurité routière, des déchets qui s'envolent sont aussi un danger sérieux pour les autres usagers.

En tant qu'intercommunale en charge de la gestion de vos déchets, l'AIVE impose notamment à ses collecteurs de bâcher leurs camions lorsqu'ils récupèrent les matières dans les parcs à conteneurs.

Faites de même ! Pour lutter contre l'envol des déchets et autres objets transportés :

- **bâchez votre remorque** pour venir au parc à conteneurs, vous éviterez que des déchets s'envolent et salissent les routes ;
- **encouragez vos connaissances** à faire de même.

> reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be
> tél. 063 23 19 87
> www.aive.be | www.facebook.com/intercommunaleAIVE

